

REUNION CONSEIL PASTORAL du 24 novembre 2022

Présents : Nadette Joly, M. Thérèse Darmais, Arnaud Desjonquères, Christine Clémendot, Père Rosaire, Père Gidlin, Bernard Courtine, Sylvie Barghon, Pierre Trolliet, Guy Jaspard,

Présents : Conseil Economique : Christian Cortinovic, Patrick Rosier, J. François Veauville, Mr Léger, J.F Bossi.

Excusés : Karine Fayard, Anne Reynaud, Marie-Gabrielle et Francis Chautard, Colin Dieudonné

Invité : Mr Janin

1) La Parole est donnée à Mr Janin concernant le prototype pour le fronton de l'Eglise de Miribel. Mr Janin redonne des informations concernant ce décor et nous informe qu'il s'est rendu devant l'église mercredi 23 novembre avec Jean Grand et le mosaïste afin de vérifier les dimensions du tympan.
Le dossier avec les devis sera transmis à l'Evêché et à la mairie de Miribel.

2) Estrade de St Maurice :

Christian prend la parole pour l'estrade en mauvais état et informe le Conseil que plusieurs devis ont été demandés à différents menuisiers pour la réalisation de ce travail.

3) La cure du Mas-Rillier :

Plusieurs projets ont été présentés auparavant concernant la transformation de la cure.

Suite aux dégâts des eaux dans le logement, les assureurs de ce dossier ont donné leur accord pour démarrer les travaux prochainement.

Christian informe le Conseil que l'architecte a le projet de réaménager la maison du Mas-Rillier en deux logements qui pourront être, suivant le cas, proposés à la location.

Patrick Rosier pose la question au conseil en demandant qui aura la pleine décision de ses deux logements ?

Les Conseils Pastoral et Economique du groupement paroissial de Miribel Beynost réunis le jeudi 24 novembre 2022 ont voté la résolution suivante concernant la cure. Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la cure du Mas Rillier, les logements verticaux (1 petit de 2 chambres et 1 grand de 3 chambres). Dans un cadre de projet pastoral « couple missionnaire », les conseils demandent à ce qu'au moins un des logements soit affecté à ce projet en vue de la redynamisation spirituelle du sanctuaire du Mas Rillier.

Résultat du vote : 15 votants

- contre 2
- abstention : 2
- pour : 11

4) Photocopieuse de la cure :

Suite à une étude faite par J.François Veauville pour renouveler la photocopieuse très défectueuse.

Il a contacté Toshiba pour une photocopieuse en location : le loyer s'élèverait à 92 € par trimestre, et le prix des photocopies : en noir et blanc 0,047 € et couleur 0,0047 €.

Le Conseil adopte ce projet.

5) Eglise de Neyron :

Suite à la demande de Marie-Laure Deschamps, Bernard signale que plusieurs bancs sont à traiter pour lutter contre les parasites.

Christine demande de la part de Monique Lafay concernant le changement de clavier pour l'Eglise de Neyron (prendre celui de St Maurice pour le mettre à Neyron).

Fin de la séance à 22h45